



PAUL ROMAGNAN

20 ans, Etudiant en Droit

Petit-fils de Rose-Anne Romagnan

Louis Romagnan est né le 4 novembre 1909 à Marseille. Fils de Joseph, fonctionnaire municipal, conservateur du cimetière St-Pierre, il devint peintre en bâtiment et syndicaliste chrétien, membre des Jeunesses Ouvrières Chrétiennes (JOC). C'est dans ce cadre qu'il rencontra Rose-Anne Macello, couturière, membre de la JOC, né à Marseille le 21 juillet 1913 de parents Italiens. Louis et Rose-Anne se marièrent en juin 1937 et habitèrent au 2^e étage du 45 rue Breteuil, dans le 6^e arrondissement de Marseille, près du palais de justice, à deux pas de la préfecture.

La famille Romagnan prospéra très vite : Jean-Marie est né en avril 1938, Monique le 4 juillet 1939, Michel le 11 novembre 1940, Anne-Marie le 28 décembre 1941.

Louis Romagnan, quasi aveugle d'un œil, ne fut pas mobilisé dans l'armée française. Vice-président de la confédération de l'artisanat familial et président de la fédération des artisans provençaux, il fut nommé membre de la délégation spéciale chargée de la gestion de la ville de Marseille, en novembre 1940. Il restera dans cette fonction jusqu'en août 1944.

Par l'intermédiaire d'un ami de la famille, Elie Pardigon, directeur de la Caisse d'Allocation familiale et actif dans les réseaux d'entraide d'une part et de l'Association Economie et Humanisme qui se trouvait sur le même palier que les Romagnan d'autre part, il fut demandé à Louis et Rose-Anne, en novembre 1942, d'employer une femme de ménage réfugiée, juive d'origine russe : Youra Kargarlitzkaya.

Au bout de quelques temps, au vue des difficultés que rencontrait Youra pour se déplacer dans Marseille (les Allemands occupèrent la zone libre dès le 11 novembre 1942 et les rafles se multiplièrent particulièrement en janvier 1943), Rose Anne proposa à Youra d'être hébergée dans le bureau, rarement utilisé de Louis, son mari. Les souvenirs familiaux rapportent que Youra jouait avec les jeunes enfants et qu'elle faisait sa propre cuisine à base d'oignons.

Finalement, au vue du danger causé par l'intensification des rafles et du risque que cela représentait pour les époux Romagnan et leurs cinq enfants (Rose-Anne était alors enceinte de son 5^e bébé, Marc, né en juin 1943), Youra partit se cacher ailleurs :

"Tant que j'étais dans la maison, tout était calme et j'étais en sécurité, mais il était impossible de rester toujours à l'intérieur et, une fois sortie, je n'étais jamais sûre d'être de retour. Les gens ont été emmenés dans les rues, des commerces et des maisons, pendant des jours et des nuits. Quand j'étais dehors et que je ne revenais pas alors que je le devais, je les trouvais à courir partout pour me chercher. Cela devenait impossible de vivre une telle vie et on a décidé qu'il valait mieux que je parte pour un lieu plus sûr" comme en témoigne Youra dans une lettre datée du 12 juillet 1945, adressée à sa famille aux Etats-Unis.

On raconte que Youra était réputée pour s'être évadée plusieurs fois de camps d'internement et qu'elle aurait dit que si les Allemands étaient venus frapper à la porte, elle aurait sauté par une fenêtre dans la cour intérieure de l'immeuble pour s'enfuir.

A la fin de la guerre, Youra est revenue voir Rose-Anne Romagnan et sa famille, au 45 rue Breteuil, en tenue de combat, armée, accompagnée d'un officier. Il semble donc que Youra ait participé à la libération de la France.

Louis et Rose-Anne Romagnan ont toujours parlé à leurs enfants de la venue de Youra dans le foyer familial, au cours de l'hiver 1942-1943, comme un simple acte de charité chrétienne destiné à aider son prochain comme ils l'ont fait tout au long de leur vie.

Pourquoi vous avez accepté de participer à ce voyage ?

J'ai accepté ce voyage tout d'abord pour rendre hommage à ma grand-mère, puis à tous les justes de France et du monde. En soit, moi je n'ai rien fait pour "mériter" ce voyage, mais ma grand-mère a risqué sa vie et celle de ses 9 enfants, dont mon père, pour sauver une vie et rien que pour ça je souhait partir, pour la remercier. Je pense qu'il est de mon devoir de le faire. D'ailleurs, mes deux sœurs en feront autant dans quelques années dès qu'elles le pourront.